

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU COMITE**Séance du 10 octobre 2019**

Sous la présidence de M. Jean-Luc SIMON, Président du S.I.V.U.

**Nombre de membres titulaires élus : 9 - membres titulaires en fonction : 9 - membres titulaires présents : 9 membres titulaires absents : 0
membres suppléants présents : 0 - membres suppléants absents : 6****Etaient présents :**

SIMON Jean-Luc	Délégué titulaire de GOTTENHOUSE
LEHMANN Rémy	Délégué titulaire de THAL-MARMOUTIER
BICH Bernard	Délégué titulaire de HAEGEN
DISTEL Jean-Claude	Délégué titulaire de THAL-MARMOUTIER
BIEBER Murielle	Déléguée titulaire de GOTTENHOUSE
BRETON Muriel	Déléguée titulaire de GOTTENHOUSE
SUSS Rémi	Délégué titulaire de HAEGEN
KILHOFFER Sabine	Déléguée titulaire de HAEGEN
WEISS Aline	Déléguée titulaire de THAL-MARMOUTIER

Etaient absents excusés:**Etaient absents:**

SCHERTZ Valérie	Déléguée suppléante de GOTTENHOUSE
RICHERT Théo	Délégué suppléant de GOTTENHOUSE
LOTZ Sylvie	Déléguée suppléante de HAEGEN
OBERLE Jérôme	Délégué suppléant de HAEGEN
LAQUIT Nathalie	Déléguée suppléante de THAL-MARMOUTIER
FISCHER Franceline	Déléguée suppléante de THAL-MARMOUTIER

Le Comité Directeur a été convoqué le 1er octobre 2019 avec comme ordre du jour :

2019-025.	Approbation du Procès-verbal du 18 juin 2019
2019-026.	Approbation du Procès-verbal du 9 juillet 2019
2019-027.	Modification des conditions de mise à disposition horaire du secrétariat du SIVU

DIVERS**Information sur la construction de l'école intercommunale**

2019-025.	Approbation du Procès-verbal du 18 juin 2019
------------------	---

Le Comité Directeur, ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2019 et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE ledit Procès-verbal.

2019-026.	Approbation du Procès-verbal du 9 juillet 2019
------------------	---

Le Comité Directeur, ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 9 juillet 2019 et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE ledit Procès-verbal.

➤ **Refacturation des charges de personnel pour un rédacteur principal 2^e classe, à raison de 4 heures par semaine**

M. le Président informe le comité que la mairie de Thal-Marmoutier a procédé au recrutement d'une secrétaire de mairie à effet du 1^{er} août 2019. Elle est employée sur un poste de rédacteur principal 2^e classe à temps complet.

Par ailleurs

Le secrétariat du SIVU Haegothal est assuré par la secrétaire de la Commune de Thal-Marmoutier à raison de 4 heures par semaine.

➤ **Refacturation des charges de personnel pour un adjoint administratif, à raison de 4 heures par semaine**

Par ailleurs, M. le Président informe que, dans le cadre de la construction de l'école intercommunale, l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a démissionné en date du 2 septembre 2019. Il est proposé de ne pas le remplacer pour la suite de l'opération et de demander ponctuellement un accompagnement par les services de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, notamment sur les questions juridiques (appel d'offres et passation des marchés).

Cependant, cette opération engendrera tout de même un accroissement de travail au niveau du secrétariat du SIVU Haegothal, c'est pourquoi il est proposé de confier des heures complémentaires à l'adjoint administratif, employé par la mairie de Thal-Marmoutier, à hauteur de 4 heures par semaine.

Le Comité directeur, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de rembourser à la Commune de Thal-Marmoutier, les charges de personnel pour un rédacteur principal 2^e classe, à raison de 4 heures hebdomadaires, et pour un adjoint administratif, à raison de 4 heures hebdomadaires, sur présentation d'un état administratif.

DIVERS

Le projet de construction de l'école intercommunale a été présenté au membre du Comité Directeur. Un échange s'en est suivi autour de différentes problématiques qui seront abordées lors de réunion à venir.

Le présent rapport, comportant les points 2019-025 à 2019-027 est signé par tous les membres titulaires présents :

SIMON Jean-Luc	BICH Bernard	LEHMANN Rémy	BIEBER Muriel
BRETON Muriel	SUSS Rémi	KILHOFFER Sabine	DISTEL Jean-Claude
WEISS Aline			

Rendu exécutoire par transmission en Sous-Préfecture : le 25 octobre 2019